

Ma fille majeur occupe ma maison que je voudrais récupérer

Par **jogue_old**, le **27/03/2007** à **15:06**

Ma fille (seule et sans emploi) de 35 ans et son fils de 2 ans sont installés dans la maison que j'ai achetée récemment.

Ai-je le droit de lui demander de quitter cette maison qu'elle occupe à titre gratuit ?

Je voudrais profiter de cette maison ou même la revendre.

Merci de me renseigner.

Par **Angie54_old**, le **02/04/2007** à **09:28**

si c'est vous le propriétaire bien sur vous y etes à 100%?